

Conseil Municipal du 12 Janvier 2015

Présents pour la liste LAT : Christian Lardière, Anne Pichot, Stéphanie Ravel, Daniel Michaud

Compte rendu de la séance : (points marquants de ce CM)

Décisions municipales N° 54 à 59/2014

Quatre de ces DM concernent le marché de prestations d'assurances souscrit auprès de la Sté SMACL Assurance, suite à la renégociation des contrats entrepris par la commune.

Finances

Avance sur la subvention 2015 du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale sollicite une avance de 50.000€ sur sa subvention à percevoir en 2015. (paiement des salaires des aides ménagères)
Cette requête semble être une demande récurrente chaque année à la même époque.

Nous avons voté POUR

Affaires Générales (3 points)

1/ Commission accessibilité

Il s'agit de constituer la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CCAPH)
Anne Pichot (titulaire) et Christian Lardière (suppléant) siègeront au sein de cette commission

Nous avons voté POUR

2/ Rapport annuel SIRM

Il s'agit de Prendre Acte du rapport d'activités 2013 du SIRM.

Il est rappelé que le territoire du SIRM couvre 4 communes, Ballainvilliers, La Ville du Bois, Linas et Montlhéry, les autres communes ayant progressivement migrées vers des intercommunalités.

Dans la synthèse du rapport qui nous a été remis, un bilan est proposé sur les 3 compétences du SIRM auxquelles adhère la commune de Linas.

- . Traitement et collecte des ordures ménagères
- . Equipements sportifs
- . Concession de service public électricité et gaz

Il est précisé verbalement que le SIRM devrait disparaître à l'horizon 2016.

Nous avons pris Acte

3/ Changement d'appellation du Parc de la Chataigneraie

En hommage à Monsieur Roger Vuillemey, ancien Maire de Linas de 1965 à 1989 et décédé le 14 décembre dernier, il est proposé de renommer le Parc de la Chataigneraie « Parc Roger Vuillemey »

Nous avons voté POUR

Questions Diverses

1/ En réponse à une question diverse d'un précédent Conseil Municipal, il nous est remis une synthèse des contentieux juridictionnels dans lesquels est engagée la Commune.

Le bilan ressort de la manière suivante :

- . Procédure de droit civil : 1
- . Procédure de droit pénal : 5
- . Procédure de droit administratif : 6

Il nous a semblé que la synthèse présentée se limitait à des procédures ne présentant pas de caractère de gravité.

2/ Organisation des Comités et Commissions par la Mairie

La question portait sur d'une part, le délai de convocation adressée par la Commune souvent très court (3 jours seulement avant la date de la séance) et d'autre part la disparité des jours et des horaires pour une même commission. (exemples à l'appui)

Il a été mis en avant que ces 2 facteurs compromettaient la présence des élus de l'opposition compte tenu des difficultés à anticiper leur participation.

La demande était donc de respecter un délai minimum pour la convocation et de s'accorder sur des règles simples par commission (plus de régularité sur les jours et les horaires).

En réponse, F. Pelletant a demandé à chaque Responsable de commission, de s'efforcer de respecter les critères proposés.

Nous resterons donc attentifs à la manière dont ce point va évoluer dans les prochains mois.

3/ Coût de la location de l'espace réservé à l'Autodrome pour les vœux de Linas ?

2500€ représentant le tarif pour ½ journée

4/ Prise en charge de la rénovation des abris bus ?

Nous avons fait remarquer que de nombreux abris bus, à Linas, étaient dégradés, au point de présenter des problèmes de sécurité.

Il nous a été répondu que les abris bus scolaires relevaient de la seule responsabilité du Conseil Général sans possibilité d'intervention de la Commune.

La commune fera un bilan sur l'état des abris bus.

Fin de la séance